



probleme a avoir la carte grise de ma voiture

Par **momo18**, le **23/12/2011** à **22:55**

bonjour j'ai échangé ma moto contre une voiture j'ai donné ma carte grise à mon nom, je l'ai barrée. Le souci est que l'autre gars n'a pas la carte grise de la voiture à son nom elle est au nom du 1er propriétaire, j'ai le papier de vente au nom du 1er propriétaire, et le souci est que le gars à qui j'ai échangé ma moto veut pas me donner la carte grise de la voiture. Comment savoir si les papiers de vente ont déjà été envoyés en préfecture par le premier propriétaire. Merci de m'aider car je suis vraiment perdu.

Par **janus2fr**, le **24/12/2011** à **09:15**

Bonjour,

Vous ne pourrez obtenir la carte grise du véhicule qu'en fournissant l'ancienne carte grise barrée et le certificat de cession si ces 2 documents sont au même nom (pour le propriétaire) et si le certificat de cession est bien rédigé avec vous comme acheteur.

Il ne faut jamais racheter un véhicule à une personne qui n'est pas lui-même détenteur de la carte grise à son nom, car c'est une source de galères. Vous risquez de ne jamais obtenir votre carte grise.